

THEME : « DIAGNOSTIC DU RENDEMENT INTERNE DU SYSTEME  
EDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA PROVINCE DE LA  
TSHUAPA : ESSAIE D'UNE ETUDE PROSPECTIVE DE 2020-2021 »

Vitamara Masimango Paul<sup>1\*</sup>, Issoy Awongi Augustin<sup>2</sup>, Bongita Bolole Louis-Paul<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Professeur Ordinaire à l'Université de Kisangani

<sup>2</sup>Professeur à l'Université de Kisangani

<sup>3</sup>Chef de Travaux à l'Université d'Ikela.

\*Corresponding Author:

---

### Resume Synthetique De L'article

*Dans le diagnostic du rendement interne du système éducatif de l'enseignement primaire de la Province de la Tshuapa : Essai d'une étude prospective de 2020-2021. On constate dans de la Tshuapa, l'enclavement de certains territoires, les longues distances à parcourir par les élèves de certaines localités pour atteindre l'école, le manque d'écoles dans certaines localités (ou villages), l'insuffisance des ressources matérielles, financières et humaines... qui sont autant de problèmes qui peuvent ronger l'équilibre tant souhaité entre les entités territoriales.*

*De ce constat, nous avons vérifié l'hypothèse selon laquelle, tenant compte de la pauvreté qui caractérise les parents, de la prise en charge des enseignants par les parents, de la prolifération des écoles privées, de l'absence de subside de l'Etat, de mariage précoce, nous pensons que : L'efficacité interne est faible dans tous les territoires de la Province de la Tshuapa. Autrement dit, le taux de promotion et le taux brut des diplômés sont inférieurs à 50 % alors que ceux de redoublement et d'abandon sont supérieurs à 50 %, pour l'année scolaire 2020-2021.*

*Les résultats obtenus après cette analyse nous ont conduit à la conclusion selon laquelle, 85,2 % est le taux de promotion sur l'ensemble du système éducatif, contre 9,7 % de taux de redoublement ; 5,1 % de taux d'abandon et 3,3 % de taux brut de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire. Cette situation est très préoccupante. Cela étant, notre hypothèse nulle est infirmée.*

## 1. Problématique

La répartition équitable de l'offre de l'éducation est un souci majeur de tous les acteurs et bénéficiaires. Néanmoins, cela ne semble pas toujours être le cas. Les multiples investissements dans le secteur de l'éducation ne semblent pas nécessairement tenir compte de ce souci de l'équilibre.

En République démocratique du Congo par exemple, nous assistons à la prise de plusieurs mesures en faveur de l'éducation. En 2019, la mesure de la gratuité de l'éducation de base a été rendue effective. Bien avant en 2013, le gouvernement avait décidé de construire 1000 écoles par province. Aujourd'hui nous assistons au programme d'urgence de développement de 145 territoires dans lequel la construction des écoles n'est pas laissée en marge. Ce sont des mesures prises au niveau national, qui devraient être implémentées aux niveaux provincial, territorial... en tenant compte des réalités du terrain, c'est-à-dire des besoins de chaque entité.

La situation sur le terrain n'est pas toujours équilibrée par rapport à plusieurs aspects. On constate dans certaines provinces, dont celle de la Tshuapa, qui fait l'objet de notre étude, l'enclavement de certains territoires, les longues distances à parcourir par les élèves de certaines localités pour atteindre l'école, le manque d'écoles dans certaines localités (ou villages), l'insuffisance des ressources matérielles, financières et humaines qui sont autant de problèmes qui peuvent ronger l'équilibre tant souhaité entre les entités territoriales.

Cette situation nous a poussé à nous interroger sur l'état actuel de l'éducation dans la Province de la Tshuapa. Nous avons en 2005 menée une étude sur : « Esquisse d'une carte scolaire de l'enseignement primaire et secondaire de la Province de l'Equateur », nous avons abouti au résultat selon lequel, il y avait des inégalités ou disparités dans le système d'enseignement. Ces inégalités se faisaient remarquer au niveau de l'enseignement tant primaire que secondaire. Ces situations des inégalités étaient plus accentuées entre les districts d'une même province.

En 2015, l'Etat congolais avait procédé au découpage de certaines provinces dont l'Equateur à cinq provinces, à savoir : la Province de l'Equateur, la Province de la Mongala, la Province du Nord-Ubangi, la Province du Sud-Ubangi et la Province de la Tshuapa. La province qui nous intéresse est celle de la Tshuapa, qui n'échappe aux inégalités dans l'enseignement.

En effet, les conditions de scolarisation entre territoires ne sont pas les mêmes. Certains territoires sont défavorisés en matière d'organisation d'écoles par rapport à d'autres. Nous nous sommes aussi rendu compte qu'aucune carte scolaire de l'enseignement primaire et secondaire n'a été, jusqu'à ce jour élaborée dans cette province. Nous avons mené une étude amplifiée et actualisée, en nous limitant dans un premier temps au diagnostic du système éducatif dans cette Province. Ce diagnostic constitue un préalable à une étude prospective.

Au vu de tout ce qui est dit ci-haut, nous nous sommes posé la question suivante :

Quelle est l'ampleur de l'efficacité interne du système éducatif dans la Province de la Tshuapa ?

Partant de la question, nous formulons l'hypothèse selon laquelle, tenant compte de la pauvreté qui caractérise les parents, de la prise en charge des enseignants par les parents, de la prolifération des écoles privées, de l'absence de subside de l'Etat, de mariage précoce, nous pensons que : L'efficacité interne est faible dans tous les territoires de la Province de la Tshuapa. Autrement dit, le taux de promotion et le taux brut des diplômés sont inférieurs à 50 % alors que ceux de redoublement et d'abandon sont supérieurs à 50 %.

L'objectif principal de cette recherche est de déceler l'efficacité interne du système éducatif par territoire dans la Province de la Tshuapa.

## 2. Théories des inégalités scolaires

Deux grands types d'explications se proposent de rendre compte de ces inégalités selon qu'elles privilégient les sources familiales ou institutionnelles comme facteurs premiers. La première explication insiste sur les *discontinuités culturelles* entre les familles et l'école. Ces discontinuités peuvent être de nature linguistique, liées aux normes ou aux conceptions de l'école, aux stratégies d'apprentissage privilégiées dans tel ou tel milieu social, aux stratégies scolaires plus ou moins informées des familles, etc. Elles sont à l'origine des inégalités scolaires dans le sens où les élèves n'arrivent pas avec le même pré-aquis à l'école, ni avec la même connaissance des implicites scolaires, ni avec la même maîtrise des normes comportementales à adopter en classe. Du côté des familles, il s'agit aussi de considérer qu'elles n'ont pas les mêmes connaissances du système scolaire et donc des stratégies pertinentes à développer.

Selon Bernstein et al. (1975), la théorie de discontinuité culturelle, que la sociologie de l'éducation anglaise et française a fortement contribué à développer, s'interroge sur les dispositions socialement construites des élèves en lien avec leur milieu familial. Par exemple, pour Lahire (2008, p.56) « l'inégale réussite scolaire des élèves issus des différents groupes sociaux (...) met (...) fondamentalement en jeu le rapport de ces groupes sociaux aux formes objectives de culture ». L'idée est alors de montrer que le rapport à l'écrit, par exemple, distingue les élèves de milieu populaire des autres par le fait qu'ils entretiennent un rapport distant à cette « forme objective de culture » qui est privilégiée par l'école.

Enfin, au plan des politiques éducatives, la théorie de la discontinuité culturelle permet de penser les inégalités scolaires en postulant que l'école, en étant « indifférente aux différences », reproduit les inégalités de départ entre élèves, voire les accentue in fine, en transformant les inégalités sociales en inégalités scolaires.

C'est principalement sur ce dernier point du rôle et de la place de l'école dans la construction des inégalités que la théorie de la *discrimination systématique* prend ses distances avec celle de la discontinuité culturelle. Pour les tenants de cette théorie, il n'est pas certain que l'école soit « indifférente aux différences » dans le sens où elle ne propose pas les mêmes conditions d'apprentissage, ni les mêmes programmes, ni les mêmes opportunités à tous les élèves. Dans cette perspective, la tradition américaine de la sociologie de l'éducation, inaugurée avec le rapport Coleman, J. S. et al. (1966) et les travaux de Jencks (1979), prend une place de premier plan. On y retrouve en effet l'idée, et de multiples

vérifications empiriques, d'un « effet Mathieu » selon Crahay, M. (2013), qui consiste à donner plus à ceux qui ont déjà le plus (on donne donc plus à ceux qui ont déjà les meilleures conditions de vie, le capital culturel le plus élevé, etc.). Ces deux théories selon OCDE (2014 b), s'opposent donc sur la place et le rôle de l'école dans la formation des inégalités scolaires. Pour les tenants de la « *discontinuité* », l'école ne fait que reproduire, ce qui laisse peu de place à l'action publique pour limiter les inégalités scolaires. Pour les tenants de « *discrimination* » systématique, l'école fait bien plus : elle les produit et les accentue, ce qui signifie qu'en égalisant l'offre d'éducation, il est possible de lutter efficacement contre les inégalités scolaires. Cela expliquerait qu'à partir d'un substrat semblable, certains systèmes éducatifs produisent moins d'inégalités d'apprentissage que d'autres.

### 3. Méthodologie

Selon Mokonzi, (2000, p.137), la vérification des hypothèses de recherche nécessite la définition d'une stratégie d'investigation rigoureuse et adéquate comportant deux composantes essentielles : le recueil des renseignements et le traitement des données. Le premier volet indique les dispositions à prendre pour le choix des échantillons et l'élaboration des instruments d'enquête. Tandis que le deuxième volet spécifie la manière dont les données doivent être analysées en vue de fournir des réponses aux questions posées dans la recherche.

Dans la présente étude, la population est constituée des enfants scolarisables et scolarisés de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021.

Nous avons opté pour la démarche inductive. L'idée centrale de cette démarche scientifique consiste à induire des énoncés généraux (des vérités) à partir d'expériences particulières, rigoureuses et systématiques.

Etant donné que nous avons choisi la démarche inductive, la méthode d'analyse de contenu nous a permis dans cette étude, d'exploiter de façon rigoureuse des tableaux récapitulatifs de la population congolaise par groupe d'âge dans les bureaux de l'Etat-civil, dans chaque territoire de la Province de la Tshuapa, les données collectées dans des institutions scolaires telles que : l'identification de l'école, les effectifs des élèves du primaire par classe, les promus par classe, les redoublants par classe et les abandons par classe.

### 4. Résultats, analyse, interprétation et conclusion

Il est question dans cette partie, de présenter les résultats globaux, c'est-à-dire pour toutes les écoles primaires organisées dans la Province de la Tshuapa prises ensemble, pour l'année scolaire 2020-2021, ensuite nous les analysons selon les indicateurs ; l'interprétation rattachera les résultats aux théories de l'état de la question, pour dégager les conséquences pratiques au vu de nos résultats, et quelques recommandations ; dégager les limites de ce travail du point de vue méthodologie, instrument du travail, etc. Enfin, une brève conclusion indiquera son apport par rapport aux autres chercheurs et d'ouvrir des pistes de recherches ultérieures.

#### 4.1. Résultats globaux

**Tableau 1. Résultats globaux des indicateurs mesurant l'efficacité interne du système éducatif au niveau primaire selon les Territoires de la Province de la Tshuapa**

Territoires	TBDP	TP	TR	TA
Befale	0,8 %	88,8 %	6,9 %	4,2 %
Boende	67,9 %	89,4 %	6,2 %	4,3 %
Bokungu	3,6 %	84,7 %	11,7 %	3,6 %
Djolu	5,3 %	84,3 %	9,4 %	6,2 %
Ikela	6 %	76,6 %	16,2 %	7,2 %
Monkoto	4,8 %	90,5 %	6 %	3,4 %
<b>TSHUAPA</b>	<b>3,3 %</b>	<b>85,2 %</b>	<b>9,7 %</b>	<b>5,1 %</b>

A la lecture des indicateurs mesurant l'efficacité interne du système scolaire du primaire sur l'ensemble du système de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021, les résultats révèlent ce qui suit : le taux brut de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire était de 3,3 %. Ce taux étant moins élevé est un signe d'un niveau moins élevé des résultats actuels de l'enseignement primaire. Ce qui explique l'existence d'une forte inégalité de taux brut de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire entre les territoires de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021.

Après analyse, nous avons observé que 85,2 % était le taux de promotion, sur l'ensemble du système éducatif de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021. Cela étant, la Province de la Tshuapa sur l'ensemble du système éducatif au niveau primaire avait un taux moins élevé de promotion, qui est un signe des problèmes d'efficacité interne du système d'éducation. Ce qui explique qu'il n'y avait pas une forte inégalité de taux de promotion du primaire entre les territoires de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021.

Il ressort de ce tableau que 9,7 % de taux de redoublement sur l'ensemble du système primaire dans la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021. Cela étant, la Province de la Tshuapa sur l'ensemble du système éducatif au niveau primaire avait un taux élevé de redoublement, qui est un signe des problèmes d'efficacité interne du système d'éducation, pour l'année scolaire 2020-2021. Ce qui explique qu'il n'y avait pas une forte inégalité de taux de redoublement au niveau primaire entre les territoires de la Province de la Tshuapa.

Le taux d'abandon sur l'ensemble du système éducatif de la Province de la Tshuapa était de 5,1 %. Cela étant, la Province de la Tshuapa sur l'ensemble du système éducatif au niveau primaire avait un taux élevé d'abandon. Ce qui

explique qu'il n'y avait pas une forte inégalité de taux d'abandon du cycle primaire entre les territoires de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021.

#### 4.2. Analyse selon les indicateurs

##### 4.2.1. Calcul et analyse des indicateurs par territoire

**Tableau 2. Taux brut de diplômés du primaire**

2020-2021			
Territoires	Nombre des certifiés (diplômés) de l'EP	Population ayant l'âge officiel de compléter avec succès l'EP	TBDP
Befale	4204	508231	0,8 %
Boende	7912	11656	67,9 %
Bokungu	5053	138708	3,6 %
Djolu	5550	104549	5,3 %
Ikela	4562	75625	6 %
Monkoto	2185	45868	4,8 %
<b>TSHUAPA</b>	<b>29466</b>	<b>884637</b>	<b>3,3 %</b>

A la lecture des indicateurs mesurant l'efficacité interne du système scolaire du niveau primaire sur l'ensemble de la Province de la Tshuapa, les résultats révèlent ce qui suit : le taux brut de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire est de 3,3 %, pour l'année scolaire 2020-2021. Ce taux étant moins élevé est un signe d'un niveau moins élevé des résultats actuels de l'enseignement primaire.

Selon SSEF (2015, p.35), offrir à tous les enfants un cycle primaire complet et gratuit demeure la première priorité. Les politiques orientées vers l'achèvement primaire universel visent aujourd'hui la réduction des inégalités au bénéfice des populations les plus éloignées de l'école. Des mesures classiques d'augmentation des capacités d'accueil seront encore nécessaires au cours de la décennie, pour améliorer la qualité de l'accueil tout en réduisant les inégalités constatées. La poursuite de la politique de recensement et de paiement des enseignants ainsi que le paiement des frais de fonctionnement aux bureaux gestionnaires et aux écoles permettront une mise en place effective de la gratuité de l'enseignement primaire et favoriseront la fréquentation scolaire des populations les plus pauvres.

Il se répartit par territoire de la manière suivante : 67,9 % de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire dans le Territoire de Boende contre 6 % de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire dans le Territoire d'Ikela.

**Tableau 3. Taux de promotion (TP)**

2020-2021			
Territoires	Nouveaux inscrits dans une année supérieure d'études	Nombre d'inscrits de la même cohorte dans l'année inférieure	TP
Befale	33541	37764	88,8 %
Boende	78588	87823	89,4 %
Bokungu	43674	51571	84,7 %
Djolu	50608	60040	84,3 %
Ikela	46335	60503	76,6 %
Monkoto	17671	19521	90,5 %
<b>TSHUAPA</b>	<b>270417</b>	<b>317222</b>	<b>85,2 %</b>

85,2 % est le taux de promotion, pour l'année scolaire 2020-2021 sur l'ensemble de la Province de la Tshuapa.

Pour l'Unesco (2009), idéalement, ce taux doit approcher les 100 % ; un taux élevé est un signe d'une grande efficacité interne du système d'éducation.

Cela étant, la Province de la Tshuapa sur l'ensemble du système au niveau primaire a un taux moins élevé, qui est un signe des problèmes d'efficacité interne du système d'éducation, pour l'année scolaire 2020-2021. Ce taux désagrégé par année d'études permet d'identifier les années d'études où il y a une faible promotion.

A l'intérieur duquel, ce taux se présente par territoire de la manière que voici : 90,5 % de promus dans le Territoire de Monkoto ; 89,4 % de promus dans le Territoire de Boende ; 88,8 % de promus dans le Territoire de Befale ; 84,7 % de promus dans le Territoire de Bokungu ; 84,3 % de promus dans le Territoire de Djolu et enfin, 76,6 % de promus dans le Territoire d'Ikela.

**Tableau 4. Taux de redoublement (TR)**

2020-2021			
Territoires	Nombre des redoublants dans une classe donnée	Nombre des élèves qui étaient inscrits dans la même classe	TR
Befale	2596	37764	6,9 %
Boende	5444	87823	6,2 %
Bokungu	6059	51571	11,7 %
Djolu	5659	60040	9,4 %
Ikela	9815	60503	16,2 %
Monkoto	1175	19521	6 %
<b>TSHUAPA</b>	<b>30748</b>	<b>317222</b>	<b>9,7 %</b>

Il ressort de ce tableau que 9,7 % de taux de redoublement sur l'ensemble du système primaire dans la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021.

Quant à l'Unesco (2009), l'idéal serait que le taux de redoublement soit proche de 0 %. Des taux de redoublement élevés sont révélateurs de problèmes d'efficacité interne du système éducatif et peuvent être l'indice d'un niveau d'instruction médiocre. Quand on compare les taux de redoublement selon les années de scolarité, les chiffres peuvent indiquer que les taux de redoublement sont plus élevés pour certaines années, ce qui nécessite des études plus approfondies sur les causes du phénomène et sur les possibilités d'y remédier.

Cela étant, la Province de la Tshuapa sur l'ensemble du système au niveau primaire a un taux élevé de redoublement, qui est un signe des problèmes d'efficacité interne du système d'éducation, pour l'année scolaire 2020-2021.

En comparant ce taux à l'intérieur duquel, le Territoire d'Ikela a un taux de redoublement de 16,2 % ; suivi de Territoire de Bokungu avec un taux de redoublement de 11,7 % et enfin, 9,4 % de taux de redoublement dans le Territoire de Djolu. Cela nécessite des études plus approfondies sur les causes du phénomène et sur les possibilités d'y remédier.

**Tableau 5. Taux d'abandon (TA)**

2020-2021			
Territoires	Nombre d'abandons dans une classe donnée	Nombre des élèves qui étaient inscrits dans la même classe	TA
Befale	1617	37764	4,2 %
Boende	3791	87823	4,3 %
Bokungu	1838	51571	3,6 %
Djolu	3772	60040	6,2 %
Ikela	4356	60503	7,2 %
Monkoto	675	19521	3,4 %
<b>TSHUAPA</b>	<b>16049</b>	<b>317222</b>	<b>5,1 %</b>

Le taux d'abandon sur l'ensemble du système éducatif dans la Province de la Tshuapa est de 5,1 %, pour l'année scolaire 2020-2021.

Selon Unesco (2009), idéalement, ce taux doit approcher 0 % ; un taux élevé d'abandon scolaire est le signe de problèmes d'efficacité interne dans les systèmes d'éducation. La comparaison des taux entre les années d'études permet d'identifier les années d'études que les politiques doivent cibler en priorité.

Selon SSEF (2015, pp.36-37), Pour créer les conditions d'un système éducatif, des problèmes de qualité ont été soulignés par les enquêtes EGRA et PASEC. Il est par ailleurs constaté que les deux premières années du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur et universitaire regroupent près de la moitié des redoublants et sont les niveaux dans lesquels les abandons sont les plus importants.

Cela étant, la Province de la Tshuapa sur l'ensemble du système au niveau primaire a un taux élevé d'abandon, qui est un signe des problèmes d'efficacité interne du système d'éducation, pour l'année scolaire 2020-2021.

La comparaison des taux entre les entités territoriales se révèle comme suit : 7,2 % de taux d'abandon dans le Territoire d'Ikela ; 6,2 % de taux d'abandon dans le Territoire de Djolu ; 4,3 % de taux d'abandon dans le Territoire de Boende. Cette comparaison entre les entités territoriales permet pour que les politiques puissent cibler en priorité.

#### 4.3. Interprétation des résultats

Les résultats de cette étude sont particulièrement intéressants pour notre objet puisque après une analyse multivariée des indicateurs mesurant l'efficacité interne du système scolaire du primaire, sur l'ensemble de la Province de la Tshuapa, nous avons abouti à ce qui suit : le taux brut de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire était de 3,3 % pour l'année scolaire 2020-2021. Pour Unesco (2009), un taux moins élevé est un signe d'un niveau moins élevé des résultats actuels de l'enseignement primaire. Quant à la SSEF (2015, p.36), le taux d'achèvement de 62,4 % au primaire traduit un niveau de rétention insuffisant pour un pays qui vise la scolarisation universelle. De même, des problèmes de qualité ont été soulignés par les enquêtes EGRA et PASEC. Il est par ailleurs constaté que les deux premières années du primaire regroupent près de la moitié des redoublants et sont les niveaux dans lesquels les abandons sont les plus importants. Quand on compare ce taux entre les territoires, on remarque que seul le territoire de Boende qui avait présenté un taux brut de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire supérieur à 50 %, tandis que les territoires de Befale, Bokungu, Djolu, Ikela et Monkoto avaient un taux brut de diplômés ou certifiés inférieur à 50 %. Cela étant, il y a une forte inégalité de taux brut de diplômés ou certifiés de l'enseignement primaire entre les territoires de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021. Un tel pourcentage de taux brut de diplômés ou certifiés à l'enseignement primaire de 3,3 % étant très inférieur à 62,4 %, cela traduit que sur l'ensemble du système éducatif de la Province de la Tshuapa, le niveau de rétention est très insuffisant à cause des taux de redoublants et d'abandons les plus importants.

Après analyse de nos données, nous avons observé que 85,2 % était le taux de promotion, pour l'année scolaire 2020-2021, sur l'ensemble du système éducatif de la Province de la Tshuapa. Selon Unesco (2009), mesurer l'efficacité des systèmes d'éducation c'est à amener les individus d'une cohorte d'âge à passer d'une année d'études à l'autre et son impact sur leur efficacité interne. Le taux de promotion est très probant pour analyser le parcours des effectifs durant un cycle d'enseignement et de faire des projections en la matière. Idéalement, ce taux doit approcher les 100 % ; un taux élevé est un signe d'une grande efficacité interne du système d'éducation. Ce taux désagrégé par année d'études permet d'identifier les années d'études, où il a une faible promotion. Quand on compare ce taux entre les territoires, on constate



qu'il y a une inégalité de taux de promotion au niveau primaire entre les territoires de la Province de la Tshuapa. Seul le Territoire de Monkoto qui a un taux de promotion élevé à 90,5 % proche de l'objectif. Tandis que les territoires de Befale, Boende, Bokungu, Djolu et Ikela présentent à chacun un taux de promotion inférieur à 90 % loin de s'approcher à l'objectif.

Les résultats de notre étude montrent que 9,7 % était le taux de redoublement sur l'ensemble du système éducatif du niveau primaire de la Province de la Tshuapa, pour l'année scolaire 2020-2021. Selon la SSEF (2015, p.85), la réduction des redoublements à l'école fondamentale est à la fois une nécessité et la condition première de la réussite de l'ensemble de la stratégie visant à l'achèvement universel de la scolarité primaire et à la promotion de cohortes nombreuses au premier cycle du secondaire. Pour la RDC et sur base des données de 2012 on peut estimer d'effet d'une réduction du taux de redoublement à 11 % ; si l'on ramène le taux de redoublement à 10 % tel que préconisé par le Plan Intérimaire de l'Education, on booste le taux d'achèvement d'environ 1,3 point. Quand on compare ce taux de redoublement par territoire, les chiffres indiquent que les taux de redoublement sont plus élevés dans les territoires d'Ikela, Bokungu et Djolu, respectivement (16,2 % ; 11,7 % et 9,4 %). Poursuit la SSEF, si on ramène le taux de redoublement à 7 %, objectif retenu par la stratégie sectorielle et qui est légèrement supérieur à celui déjà adopté par plusieurs pays africains (5 %), le taux d'achèvement sera augmenté de 5,2 points. Cela prouve qu'il y a une forte inégalité de ce taux de redoublement au niveau primaire entre les territoires de la Province de la Tshuapa à cause de l'absence de subside de l'Etat, de la pauvreté qui caractérise les parents, de la prise en charge des enseignants par les parents, de l'enclavement des entités territoriales, de la longue distance à parcourir par les enfants, etc. Pour y remédier, il faudra augmenter le taux de scolarisation, la qualité d'enseignement, l'efficacité interne du système éducatif, réduire le taux de redoublement à 5 % et universaliser le taux de rétention à 100 %.

Le taux d'abandon sur l'ensemble du système éducatif de la Province de la Tshuapa était de 5,1 %, pour l'année scolaire 2020-2021, résultats de notre recherche. Pour l'Unesco (2009), idéalement, ce taux doit approcher 0 % ; un taux élevé d'abandon scolaire est le signe de problèmes d'efficacité interne dans les systèmes d'éducation. Selon la SSEF (2015, p.85), plusieurs travaux de recherches ont montré que plus le pourcentage de redoublants est élevé dans un pays, plus les élèves qui abandonnent l'école avant la dernière année du primaire sont nombreux. Cela étant, la Province de la Tshuapa a de problèmes d'efficacité interne dans le système d'éducation au niveau primaire. Quand on compare ce taux d'abandon par territoire, les chiffres indiquent que ces taux sont plus élevés pour les territoires d'Ikela et Djolu, respectivement (7,2 % et 6,2 %) supérieur à l'objectif adopté par l'Unesco de 0 %. Il y a une forte inégalité entre les territoires à cause de l'absence de subside de l'Etat, de la pauvreté qui caractérise les parents, de la prise en charge des enseignants par les parents, de l'enclavement des entités territoriales, de la longue distance à parcourir par les enfants, etc. Pour y remédier, il faudra augmenter le taux de scolarisation, la qualité d'enseignement, l'efficacité interne du système éducatif, réduire les taux d'abandon et universaliser le taux de rétention à 100 %.

Guo et Harris (2000) avaient déclaré que « en milieu rural africain, la pauvreté affecte non seulement l'accès des enfants à l'école, mais aussi leurs parcours scolaires : redoublement, abandon, interruption scolaire, etc... ». C'est pourquoi, notre troisième hypothèse est infirmée selon laquelle, l'efficacité interne est faible dans les territoires de la Province de la Tshuapa au niveau primaire. Mais la situation est beaucoup plus prononcée dans les territoires de Djolu et Ikela. Autrement dit, le taux de promotion et le taux de diplômés sont inférieurs à 50 % alors que ceux de redoublement et d'abandon sont supérieurs à 50 % dans ces deux territoires.

## 5. Conclusion et recommandations

L'étude que nous menons est partie de l'hypothèse selon laquelle, tenant compte de la pauvreté qui caractérise les parents, de la prise en charge des enseignants par les parents, de la prolifération des écoles privées, de l'absence de subside de l'Etat, de mariage précoce, nous pensons que : L'efficacité interne est faible dans tous les territoires de la Province de la Tshuapa. Autrement dit, le taux de promotion et le taux brut des diplômés sont inférieurs à 50 % alors que ceux de redoublement et d'abandon sont supérieurs à 50 %, pour l'année scolaire 2020-2021.

Après l'enquête, notre hypothèse nulle est infirmée. Nous avons découvert des nouveaux phénomènes, celui de la qualité d'enseignement, de taux moins élevés de diplômés ou certifiés dans les territoires de Befale, Bokungu, Djolu, Ikela et Monkoto, de taux de redoublement et d'abandon moins élevés, qui sont à la base de problèmes de l'efficacité interne du système éducatif, etc.

Cette étude répond à la vision du Gouvernement du Congo pour le secteur de l'éducation selon (la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025 version finale de décembre 2015, RDC), qui est « la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active ». La stratégie a été conçue pour répondre aux difficultés et aux défis relevés par l'analyse de l'Etat du système éducatif, qui constitue la base factuelle sur laquelle elle se fonde.

Notre étude se situe dans l'axe stratégique, visant à promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi.

Les résultats de la présente recherche vont fournir à tout chercheur, les informations nécessaires par rapport à l'inadéquation entre l'offre et la demande de l'éducation dans les territoires.

Cette étude permet aux autorités politico-scolaires :

- de rendre la scolarisation primaire universelle qui est la première des priorités de la stratégie ;
- d'orienter les politiques vers l'achèvement primaire universel qui vise actuellement la réduction des inégalités au bénéfice des populations les plus éloignées de l'école ;
- de prendre des mesures classiques d'augmentation des capacités d'accueil qui sont encore nécessaires au cours de la décennie pour améliorer la qualité de l'accueil tout en réduisant les inégalités constatées.

Sans prétention, nous n'avons pas exploité tous les aspects de recherche, néanmoins nous recommandons aux autres chercheurs de voir dans l'avenir « les inégalités entre les sexes. Cas des écoles primaires ».

## 6. Références bibliographiques

- [1].Ballion, R. et al. , F. (1991), *Le choix de l'établissement scolaire : Le cas des lycées parisiens*. Education & formations 29, 27-41.
- [2].Bernstein, B. et al. (1975), *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*. Paris : Editions le Minuit.
- [3].Bongita, L.P. (2005), *Esquisse d'une carte scolaire de l'Enseignement Primaire et Secondaire de la Province de l'Equateur*. Mémoire de licence inédit, F.P.S.E., UNIKIS, Kisangani.
- [4].Coleman et al. (1966), *Equality of Educational Opportunity*. Washington DC: U.S.
- [5].Crahay, M. (2013), *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*. Bruxelles : De Boeck.
- [6].Jencks, C. (1979). *L'inégalité. Influence de la famille et de l'école en Amérique*. Paris : PUF.
- [7].Lahire, B. (2008). *La raison scolaire. Ecole et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*.
- [8].Mokonzi, Gr. B. (2000), *Exploitation de quelques méthodes de sélection des données pour l'optimisation des mesures en éducation : une étude comparative de la psychométrie classique et du modèle de généralisabilité*. Thèse de doctorat, Université de Kisangani, FPSE, Kisangani.
- [9].Organisation de Coopération et de Développement Economique (2014b). *Résultats du PISA 2012 : savoirs et savoir-faire des élèves. Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences 1*.